

MOTION DE SOUTIEN AUX PERSONNELS DE SANTE

Depuis plusieurs mois, l'hôpital public connaît une crise inédite. Débutée dans les services d'urgences, la mobilisation s'est étendue progressivement à l'ensemble des personnels des établissements sanitaires, sociaux et médico- sociaux publics.

Inquiets de la dégradation des conditions de prises en charge des patients, fatigués par leurs conditions de travail, les professionnels de santé alertent le Gouvernement sur l'urgence à prendre des mesures fortes.

En organisant les Assises de l'Autonomie, le Département de Meurthe-et-Moselle a donné la possibilité à tous les acteurs du secteur d'apporter une contribution aux réflexions nationales pour mieux adapter les politiques. Par ailleurs, le 5 juillet, une conférence de presse avait lieu au Conseil départemental en présence de tous les représentants des SAAD du département pour alerter la Ministre de la Santé Agnès Buzyn sur la situation urgente des services d'aide à domicile.

La forte mobilisation autour de la question de l'avenir de la santé a amené le Gouvernement à faire une liste de propositions qui a été présentée récemment par le Premier Ministre.

Ces annonces sont très loin de répondre aux attentes des personnels et de l'enjeu global : sauver l'Hôpital Public et notre système de santé.

Constatant la fermeture de 5000 lits lors des dernières années, due essentiellement à une logique de rentabilité qui n'a pas sa place dans l'Hôpital Public,

Constatant le manque d'effectif face à une charge de soins qui a augmenté pour les personnels,

Constatant le gel des salaires qui perdure depuis trop longtemps et qui participe au manque d'attractivité des emplois des personnels hospitaliers (En France, le salaire des infirmier.ère.s est à la 26^{ème} position sur 29 pays de l'OCDE)

Constatant les politiques d'austérité menées en direction de l'Hôpital public participant au cercle vicieux de la pénurie : manque de moyens et de personnels, aggravation des conditions de travail, fermeture de lits ou d'unités faute de personnel, conduisant à une dégradation de la qualité et de la sécurité des soins.

Les élu.e.s du Conseil départemental de Meurthe-et-Moselle profondément attaché.e.s à la sauvegarde de notre système public de santé, basé sur la solidarité nationale, et au maintien d'un hôpital public de qualité, tant pour les patients et que pour les personnels,

Demande que le Gouvernement fournisse des moyens à la hauteur de l'enjeu : le plan d'urgence pour l'hôpital public présenté le 20 novembre dernier ne fait pas l'unanimité chez les partenaires sociaux réunis en intersyndicale et en collectifs. Ce financement doit passer par des budgets supplémentaires importants et non se limiter à des redéploiements de financements existant, en renforçant des moyens financiers pour les établissements par une revalorisation de l'ONDAM ;

Demande que les logiques de financement de l'hôpital ne soient plus guidées par la rentabilité pour l'établissement, mais bien par la réponse aux besoins de la population, dans un souci d'égalité de prise en charge pour la population et le juste soin pour le malade ;

Demande une revalorisation significative des salaires des personnels, en adéquation avec les demandes des partenaires sociaux et des professionnels de santé ;

Apporte tout son soutien aux personnels et usagers attachés à un service public de grande qualité et accessible à tous.

Motion adoptée par le Conseil départemental de Meurthe-et-Moselle le 26 novembre 2019.

Vote favorable des conseillers de la majorité départementale : Groupe Socialiste, Ecologiste et Républicain, Groupe Front de Gauche. Les conseillers de l'Union de la Droite et du Centre ne participent pas au vote.